

**Ecole maternelle G.E Clancier d'Aixe-sur-Vienne**  
**Conseil d'école du 11 février 2019**

Ouverture de séance : 18h05

Présents : Mme Barthe, enseignante, directrice de l'école maternelle et présidente du Conseil d'école / Mme Gaillard, enseignante / Mme Cozma, enseignante / Mr Doublet, enseignant / Mme Bach, enseignante // Mr Roux, DDEN/ Mme Viala, DDEN / Mr Arnaud, Maire d'Aixe Sur Vienne / Mme Claveau, adjointe au Maire chargée des affaires scolaires / Les représentants des parents d'élèves : Mme Depardieu, Mme Boissou, Mme Hennion , Mr Elbaze, Mr Giard, / Mme Maureau, ATSEM

Excusés : Mr Hugon, Inspecteur de l'Éducation Nationale Haute Vienne 1/ Mme Duplantier, enseignante ( arrêt maladie)/ Mme Desforges, enseignante/ Mr Deluret , Mme Bonnaire, Mme Scano, Mme Auvré : représentants des parents d'élèves, Mr Gudin, coordinateur du temps périscolaire

**Ordre du jour des enseignants :**

Madame Barthe excuse l'absence de Mr Hugon.

Madame Barthe rappelle qu'une question avait été mise en suspens lors du dernier conseil d'école. Madame Depardieu avait demandé si une procuration de vote pouvait être envisagée dans le cas où une personne serait absente en conseil d'école.

Monsieur L'Inspecteur a répondu tout de suite après avoir reçu le compte rendu du CE. La réponse est non. Madame Barthe souligne le fait qu'elle s'assure que tous les membres ayant une voix délibérative soient présents en cas de vote et qu'elle peut modifier les horaires comme ce fut le cas au premier conseil d'école.

Il faut qu'il y ait un représentant par classe présent lors d'un vote de conseil d'école.

Présence des ATSEM au conseil d'école :

Un décret de mars 2018 rappelle leurs missions. Il est bien dit que les ATSEM font partie de la communauté éducative. Ce décret ne s'est pas traduit en bulletin officiel de l'Éducation Nationale. Il n'y a donc aucune obligation pour la Présidente du Conseil d'école de les inviter. La Directrice a entendu leur demande et Monsieur le Maire y a répondu favorablement. Une seule ATSEM, chacune leur tour, participera donc au conseil d'école.

Madame Barthe rappelle que l'ATSEM présente n'a pas le droit de vote mais elle peut prendre la parole quand l'ordre du jour les concerne.

Absences des ATSEM sur le temps scolaire:

D'abord, la directrice constate que les absences des 4 ATSEM sur le temps scolaire sont faibles. Depuis le début de l'année scolaire, il y a eu 8 jours d'absences au total.

Comment cela se passe quand une ATSEM est absente ?

Sur le temps scolaire, les ATSEM sont sous l'autorité de la Directrice qui a le devoir de réorganiser si besoin le service des agents présents en fonction de l'hygiène et de la sécurité, en fonction de l'âge des enfants et parfois de la complexité des lieux.

L'équipe enseignante a fait le choix de privilégier les petits au détriment des grands. Par conséquent, Madame Barthe demande à Madame Dubant Guylaine, en charge des deux classes de grands, de

remplacer une ATSEM de petite section quand cette dernière est absente.

Quand les ATSEM de moyenne section maternelle et de grande section maternelle sont absentes, elles ne sont pas remplacées sauf si la mairie en a les moyens. Avant les vacances de Noël, sur les classes de grands, nous n'avons pas eu de remplaçante durant 3 jours consécutifs. Madame Duplantier et Madame Barthe ont fait au mieux.

Les ATSEM présentes se rendent disponibles systématiquement lors des passages aux toilettes, lors des passages à la cantine et des soins corporels, pour tous les enfants.

Quand une absence prévue est portée à la connaissance de la directrice en amont, il est évidemment plus facile de réajuster le service de chacune. Madame Gayout en charge des affaires scolaires tente d'anticiper et communique avec Madame Barthe parfois le mercredi après-midi pour pouvoir organiser le service du jeudi. Il y a des paramètres que la directrice ne maîtrise pas pour des agents qui viennent remplacer (nombre d'heures de travail consécutives, temps de pause...) Cette collaboration doit continuer pour permettre aux enfants d'être accueillis dans de bonnes conditions. Il est demandé à la Mairie s'il est possible d'organiser certaines réunions d'agents, notamment les temps d'évaluation individuelle hors temps scolaire ( le mercredi, les vacances, le temps périscolaire) pour éviter les allers retours, les changements de classe des ATSEM et que la directrice ait à réorganiser les services des agents en fonction des rendez-vous.

Néanmoins, Mme Gayout essaie dans la mesure du possible d'organiser les entretiens d'évaluation sur des temps de classe plus favorables.

#### Sécurité : exercice évacuation incendie et PPMS : plan particulier de mise en sûreté :

Un exercice de mise en sûreté s'est déroulé ce jour, le 11 février 2019. Suite à la fuite de gaz de l'an passé, Monsieur Chaminant et Monsieur Doublet avaient évoqué la nécessité de s'assurer d'une bonne communication entre les deux écoles (l'école maternelle Clancier, l'école élémentaire Doisneau) et la mairie. Donc cet exercice s'est déroulé en même temps . La gendarmerie a été invitée mais n'a pas pu être présente.

Le scénario choisi était : « du gaz toxique se diffuse suite à un accident de la route. »

Toutes les classes se sont confinées, dans la salle de motricité.

La corne de brume n'a pas été entendue. Mr Doublet précise que c'était normalement le sifflet. Mme Barthe n'a pas trouvé le sifflet. Alors elle a actionné la corne de brume.

Mr Chaminant a proposé des affiches à mettre sur les portes pour annoncer cet exercice.

Un exercice d'évacuation incendie est prévue après les vacances entre 11h30 et 12h15.

Mme Boissou propose que le prochain exercice soit inopiné de manière à observer les réactions de chacun au type de signal sonore qui diffère selon les cas.

Au premier conseil d'école, il avait été discuté de la nécessité d'acheter plus de cornes de brume (une par classe contre 2 dans l'école actuellement). Cet achat devait être effectué par la mairie. Où en est-on ? Mme Claveau demande à la directrice de faire le point sur l'achat des cornes auprès de Monsieur Billac.

#### Effectifs en 2019-2020 et fermeture de classe :

Madame Barthe rappelle qu'il y a 147 élèves aujourd'hui sur l'école maternelle.

Au mois de novembre, lors de la prévision d'effectifs organisée par L'Inspection Académique, la directrice avait en sa possession les chiffres suivants : 138 au total : 41 PS (nombre de naissances en 2016 recensés par la commune), 37 MS, 60 GS : soit 23 élèves par classe. ( ou 27,6 si une classe est supprimée).

Monsieur L'Inspecteur a alors prévenu Madame Barthe que les effectifs étaient inquiétants pour garder les 6 classes dans l'école.

Voici les données dont nous disposons à ce jour sur les 3 années qui vont suivre. Les effectifs seraient en hausse.

2019-2020:

PS (nés en 2016): 46  
MS (2015): 37  
GS (2014): 60  
(2015): 3 maintiens  
Total: 146

2020-2021:

PS (nés en 2017): 71  
MS (2016):46  
GS (2015): 37  
Total: 154

2021-2022:

PS (nés en 2018): 47  
MS (2017): 71  
GS (2016): 46  
Total: 164

Suite à l'annonce d'une possible fermeture, les représentants des parents d'élèves se sont mobilisés. Mme Depardieu explique qu'il a fallu se mobiliser vite et apporter les bons arguments pour être entendu. Ainsi, les représentants des parents, Monsieur Le Maire, Madame Viala (DDEN) ont rencontré l'IA DASEN, Madame Orly. Cette dernière a été à l'écoute et a étudié les chiffres.

Mr HUGON a signalé à Madame Barthe, par téléphone le lundi 11 février, que les nouveaux chiffres ont permis la non fermeture d'une classe et non les actions de mobilisation. La mesure sera actée en CDEN.

Madame Barthe souhaite savoir si les inscriptions en mairie peuvent commencer au mois de janvier. Mme Claveau demande que les parents devraient aussi être demandeurs et propose de communiquer avec les parents de cette possibilité d'inscription plus avancée dans le temps.

Coopérative scolaire :

Au 31.10.18, il restait 4250.34 € sur le compte du Crédit Agricole.

ENTREES	SORTIES
Versement des familles pour le spectacle de Noël « Pitou, l'enfant Roi » et la sortie au cirque des GS : 88.50 €	Spectacle JMF : 171.50 €
Dépôt chèque des Bout'en Train : 262.50 € (spectacle de Noël)	Livres sur le projet d'école « les émotions » : 182.80 €
Cotisations de famille à la coopérative scolaire : 30 €	Cotisation USEP : 289.20 €
Versement d'une subvention pour les classes de Mr DOUBLET et de Mme GAILLARD pour leur projet Arts Plastiques (DRAC) : 150 €	Brioche : 141.75 €
	Spectacle « Pitou, l'enfant Roi » : 764.50 €
	Spectacle au cirque de Nexon : 138 €
	Spectacle contes du Canada : 1090 €
	Achat de petit matériel pour les classes : 204.71 € ( <i>ingrédients, bolduc, fil, bâche, paniers, accessoires pour projets de classes</i> )

TOTAL : 531 €	TOTAL : 2982.46 €
---------------	-------------------

Au 31.01.19, il reste 1798.88 € sur le compte du Crédit Agricole.

L'équipe enseignante remercie les Bout'en Train pour leur participation financière systématique à tous leurs projets ; à leur mobilisation humaine et matérielle lors de leurs différentes actions passées ou à venir ; à leur engagement de régler en totalité l'achat des brioches de Noël.

La coopérative scolaire, comme annoncé au Conseil d'école du 8 novembre 2018, a souhaité participer au maximum au coût des spectacles proposés aux élèves, car elle avait bénéficié d'une large participation des parents lors de différentes actions menées en 2017-2018 (photos scolaires, spectacles de juin, fête des écoles, cotisation de rentrée). Il était donc normal d'offrir des spectacles de qualité à moindre coût aux enfants qui fréquentent l'école.

Mme Boissou signale que le vide grenier n'aura pas lieu cette année à cause du lieu inaccessible (champs foire) et surtout à cause du peu de bénévoles (= 10).

Mme Claveau indique que la mairie avait proposé le parking du centre sportif pour faire face à ce problème. Mme Depardieu répond que c'est compliqué d'organiser le vide grenier au centre sportif avec le peu de bénévoles. Mme Boissou indique qu'avec moins d'exposants, il y aurait moins de rentrée d'argent.

#### Les photographies de classe et individuelles :

Les photographies auront lieu le 12 mars 2019. La date limite pour commander sera le 13 avril. Les photographies de classe, individuelle ou par fratrie ne sont pas obligatoires. Un coupon réponse sera transmis aux familles pour savoir si elles souhaitent que leur enfant soit photographié. Afin de gérer le moins possible d'argent, les commandes et le règlement se feront par internet sur un site sécurisé où chaque enfant aura son propre mot de passe et son identifiant. Toutefois, pour ceux qui le souhaitent, les commandes seront passées par internet et le règlement peut être versé à la coopérative coopéclan. Le collège d'Aix sur Vienne utilise déjà ce système. L'école élémentaire y réfléchit pour l'an prochain.

Pour des parents qui n'ont pas internet, Mme Barthe propose de la contacter afin de résoudre ce problème.

#### Budget fonctionnement et investissement :

Madame Barthe explique que chaque année, il lui est demandé d'établir un budget prévisionnel de fonctionnement et un budget investissement. Madame Barthe laisse le soin à Monsieur Le Maire d'expliquer ces deux types de budgets.

Madame Barthe montre le tableau du budget de fonctionnement et d'investissement en expliquant les choix effectués par l'équipe enseignante.

Attention, ces chiffres sont seulement prévisionnels et ne sont pas encore validés par la mairie.

Mme Barthe justifie ces nouveaux montants par une hausse des prix.  
Les budgets seront votés au mois d'avril .Au prochain conseil d'école, les travaux et investissements acceptés par le conseil municipal, seront annoncés.

### Projets d'école et projets de classe

#### **Projets réalisés :**

- Rencontre USEP : Aventures motrices au gymnase Chazelas à Aix sur Vienne le 15 janvier pour les classes de PS et MS et le 25 janvier, au gymnase de Verneuil sur Vienne pour les classes de GS. Ces rencontres furent entièrement gratuites pour les familles.
- Ateliers récréosciences : chaque classe a pu profiter d'ateliers de sciences en lien avec leur projet de classe ou les apprentissages de la période : les 5 sens pour les moyens, le savon pour les petits, le corps pour les grands. Ces ateliers sont basés sur des expériences et de la manipulation. Ces ateliers furent entièrement financés par la coopérative scolaire (= 260 euros)
- Récréations « rois et reines » : Les grands de la classe de Mme Barthe ont invité toutes les classes de l'école à participer à une récréation « de rois et de reines » le vendredi 1er février. Les enfants ont pu fabriquer des couronnes, écrire sous la dictée à l'adulte des invitations pour les autres classes, se documenter sur les châteaux, inventer des jeux et des activités à faire durant la récréation en élaborant une liste du matériel, préparer les cours de récréations et enfin s'amuser ensemble. La pluie s'est invitée mais les enfants ont pris du plaisir.
- GS- classe de Mme Barthe- Des photographies et des captations ont été réalisées avec l'accord des familles dans le cadre de la recherche sur les classes flexibles. Madame Barthe remercie les familles pour avoir répondu favorablement à ces prises d'images et de vidéos. Elle leur fera découvrir ces captations après les vacances de février.
- Spectacle d'une conteuse québécoise, d'Arleen Thibault. Elle a conté à toutes les classes 2 contes en randonnée avec un musicien québécois.
- Projet « des émotions en couleurs » des classes de Monsieur Doublet et Madame Gaillard : période 1 : sur la peur (Tableaux de MUNCH), période 2 : sur la joie et l'exploitation à partir de l'album « La couleur des émotions », écoute musicale en lien avec les sentiments, expression corporelle sur des musiques, expressions graphiques autour de l'artiste Mika, élaboration par les enseignants de livrets pour expliquer cette démarche, rencontre avec Mme Claveau et Mr Nouhau pour élaborer, si possible, un lieu d'expression dans la cour et un musée à l'intérieur de l'école, pour la fin de l'année.

#### **Projets à venir :**

- La Grande Lessive : toutes les classes vont participer à ce projet artistique le 28 mars 2019. Le thème sera : *De la couleur ! » Avec ou sans dessin, de la lumière, des pigments, du numérique...*
- Piscine : les GS participeront aux séances de piscine, 1 fois par semaine à compter du mardi 5 mars.
- « Je lis, j'élis » se poursuit. C'est un projet littéraire départemental où des livres sélectionnés sont lus par des bénévoles à la bibliothèque municipale et exploités en classe par la suite.
- « Chanter en chœur » est un projet pour toutes les classes en collaboration avec Siyka Chaulet, professeure de musique à l'école municipale de musique. Il s'agit de se retrouver sur des temps forts pour fédérer les élèves de l'école autour de chants en périodes 4 et 5. Lors de la période 2, les chansons bulgares et de Noël ont été à l'honneur. Nous avons chanté devant le Père-Noël et nous avons travaillé des compétences très précises dans le

domaine « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques , univers sonores. » L'expertise de Madame Chaulet a permis aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques musicales : rythmes, voix parlée/ chantée...

- Semaine de la maternelle : trois classes vont participer à la semaine de la maternelle du 18 au 22 mars 2019 : Mesdames Cozma, Bach et Gaillard. Les parents seront invités durant des séances en classe de 8h30 à 10h00 : rituels , motricité, jeux mathématiques  
L'inauguration des panneaux APER devrait avoir lieu le 22 mars à 16h45. Les grands écriront des invitations.
- Sortie au Musée des Beaux arts de Limoges : Les classes de GS se rendront à Limoges au musée des Beaux arts dans la cadre du projet sur les émotions. La date n'est pas fixée. Il s'agit de travailler sur les émotions du visage en rencontrant des portraits. Tout en prenant en compte la subjectivité du regard, les enseignantes guideront les enfants vers l'appropriation d'adjectifs liés aux émotions et aux différents ressentis. Madame Barthe s'est rendue au musée et a pu photographier quelques portraits proposés dans la mallette.
- Sortie sportive organisée par l'USEP au stade d'Arliquet à Aix sur Vienne: « Autour des Contes » ( les activités athlétiques), le 11 avril de 9h30 à 11h30 pour les classes de Mr Doublet, Mesdames Bach, Duplantier et Barthe.
- La fête des écoles aura lieu le 14 juin prochain. Si mauvais temps, elle serait repoussée au 21 juin.

#### Avancée des travaux à proximité de l'école et travaux à venir dans l'école :

Normalement, après les vacances de février, la nouvelle rentrée de l'école sera opérationnelle. Les travaux seront fait pendant les vacances (pose de clôture, réfection du sol, gardes corps posés, crépis du mur).

L'ouverture se fera pour l'instant avec un système de sonnette jusqu'à l'installation prochaine d'un visiophone.

Après les vacances de Pâques, pour les élèves de l'école élémentaire, leur entrée se fera du côté de la mairie avec le parking ouvert de la mairie.

La circulation sera compliquée dans le secteur car la rue Mendès France (au niveau de la piscine) sera fermée à partir du 18 février.

Toutes les informations concernant les travaux autour des deux écoles seront sur le site de la mairie. Un affichage est déjà mis sur les portes d'entrée de l'école.

La nouvelle bibliothèque sera opérationnelle à la rentrée de septembre.

Remerciements : Madame Barthe remercie la municipalité pour l'achat de nouveaux draps de lit du dortoir ( tous ont été changés) et l'aménagement de l'atelier. Les étagères sont terminées et le gain de place pour travailler est important. Les enfants ont été gâtés à Noël par le Père-Noël. La municipalité a investi 1200 euros dans l'achat des livres offerts par le Père-Noël et a financé le chocolat chaud du goûter de Noël. Madame Le Tullier a commencé, une fois par période, des séances de relaxation en lien avec le projet d'école et la gestion des émotions.

L'équipe enseignante la remercie pour sa préparation des séances, son investissement auprès des enfants et ses adaptations au contexte des classes.

#### **ORDRE DU JOUR DES REPRESENTANTS DE PARENTS D' ELEVES**

**16 retours avec des remarques positives , de soutien à la non fermeture, lus par Mme Depardieu**

- Travaux: Quelles avancées pour les travaux aux abords de l'école ? Cf Avancées des travaux
- Exercices de sécurité: un exercice de sécurité a-t-il été réalisé sur le temps périscolaire ? Si oui, quel bilan ? Sinon, sera-t-il programmé avant la fin de l'année ? Cf Sécurité
- Intimité des enfants aux toilettes : Mme Depardieu signale qu'il y a des portes vitrées qui donnent sur les toilettes et elle demande si on peut les flouter par un film.
- A propos des toilettes, Madame Barthe signale que les enfants peuvent aller aux toilettes quand ils en manifestent la demande ou quand ils veulent garder leur intimité. Madame Cozma indique que les enseignants et les ATSEM ne peuvent pas toucher le sexe des élèves. On leur donne du papier et on explique comment s'essuyer.  
Lors du passage aux toilettes, pour leurs excréments, les enfants sont essuyés.
- Le problème des poux est soulevé . Il n' y a pas d'éviction pour les enfants porteurs de poux. On signale la présence des poux à tous les parents pour traiter efficacement.
- Un Goûter participatif des représentants de parents est annoncé pour le printemps.
- Suppression de classe : Quelles conséquences concrètes à la rentrée ? Pas de conséquence puisque la classe n'est pas supprimée.

Fin de séance : 20H10

Signature de la Présidente  
Madame Barthe



Signature des secrétaires de séance.  
Madame Bach et Madame Cozma

*Bach*

*Cozma*